

Parler d'accompagnement social dans ces périodes difficiles où la question du financement des dispositifs est souvent sur la sellette, celle de la rationalisation outrancière et parfois purement comptable de la présence à l'autre compte tenu de ces mêmes financements peut apparaître archaïque.

Pourtant elle est au cœur de nos métiers du « social », du travail social, de leur fondement, de leur éthique. Et c'est vrai qu'il faut se méfier des mots valises qui peuvent cacher des approches fort différentes. La crise du Covid a révélé combien les métiers du lien étaient essentiels, la déshumanisation des rapports aux droits sociaux à leur accès nous font pointer du doigt combien la présence sociale est déterminante et pas seulement pour ceux qui sont désignés comme des assistés sociaux.

Mais l'épidémie de covid passée, ces métiers du lien, du travail social, leur importance, ont été vite relégués au superflu voir à la remise en cause quand est revenu le temps de la culpabilisation de ceux qui sont en difficultés et donc un peu de ceux qui les « accompagnent ». C'est pourquoi revenir aux concepts, au sens des pratiques est nécessaire.

Si le terme accompagnement social a le mérite de bien signifier le fait d'être avec, il est aussi source de confusions confondant accompagnement des personnes et accompagnement des dispositifs. C'est pourquoi il peut être pertinent de revenir à celui d'intervention sociale d'aide à la personne (ISAP) qui pointe dans son énoncé un paradoxe et sa fécondité. Intervenir c'est prendre part à une situation dans l'intention d'en modifier le cours (cf rapport du CSTS 1998). Il ne suffit donc pas d'être avec les « pauvres » encore faut-il avoir l'intention, l'ambition d'agir sur les causes et sur les déterminants de ces parcours qui semblent écrits d'avance. Mais conjuguée avec l'aide à la personne cette intervention prend une résonance toute particulière car on ne saurait aider une personne contre elle-même et contre son gré. Comme le dit si bien Michel Autes : « Devant les questions existentielles, la pire stratégie est celle de la réponse (toute faite) car répondre à une question existentielle c'est nier l'existence de celui (ou celle) qui la pose ». C'est le paradoxe qui rend fécond les pratiques et les savoirs faire

Et puis accompagner une personne c'est agir aussi sur et avec son environnement et donc chercher à agir avec elle sur et avec son environnement, dans ses liens et leurs déclinaisons. Il n'y a pas d'accompagnement social sans contextualisation de l'action. C'est là où l'articulation entre ISAP et ISIC (intervention sociale d'intérêt collectif) prend tout son intérêt pour faire société avec ceux qui sont en difficultés et aider l'autre à exister, « pour prendre le bon dieu de vitesse » en référence à cette formule choc de Marek Edelman, seul survivant des 5 commandants de l'insurrection du Ghetto de Varsovie et qui fut ensuite chirurgien cardiaque dans sa Pologne natale...

Ces exigences doivent être rappelées non pas pour conforter des acquis mais pour faire valoir le souci et l'engagement du travail social, de ses acteurs pour des solidarités en actes. Soyons donc exigeants avec nous-mêmes pour l'être d'autant plus avec les décideurs publics.

En cette veille de Noël et de fin d'année, plein de bonnes choses à toutes et tous, à vivre, à partager et à construire.

Philippe CHOLET

Administrateur du GCS25

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain numéro courant Janvier 2025

Dans ce numéro

- L'accompagnement social est-il devenu une tarte à la crème ?
- Emploi : priorité à l' "aller vers"
- L'Abri : accompagner les personnes "là où elles vivent"



1026

Appels traités en Novembre 2024

279

71.2%

28.8%

113

Mises à l'abri réalisées

Demandes non pourvues

249 orientations abri de nuit

66 refus d'orientation par manque de place

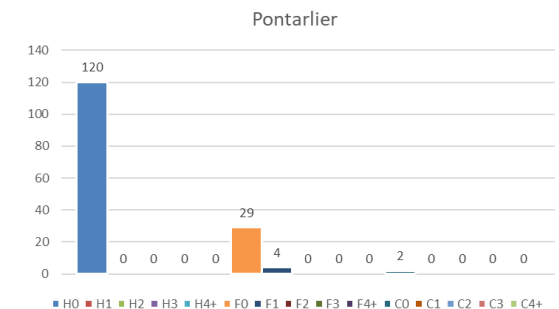
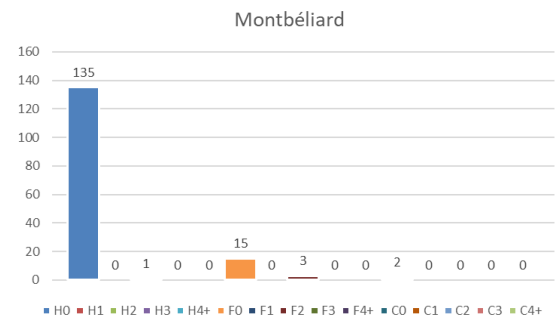
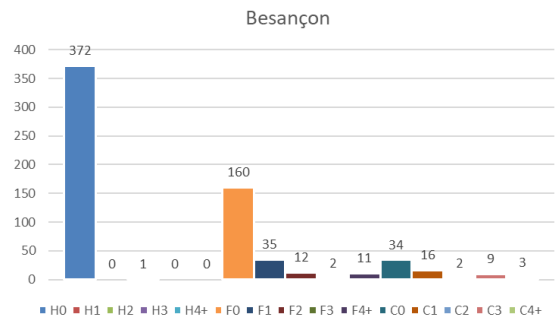
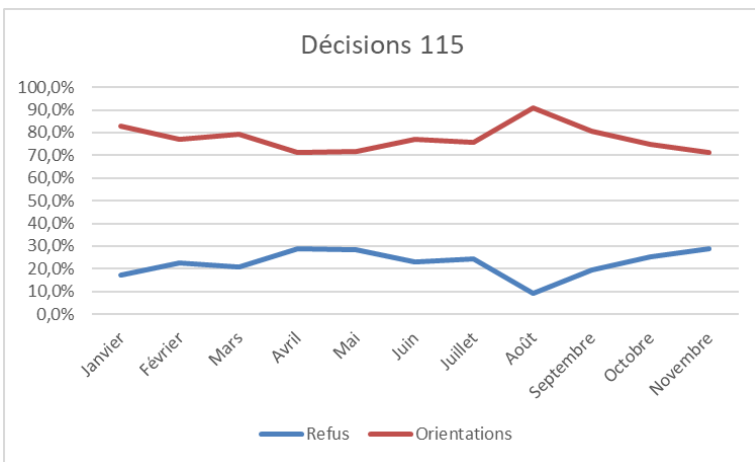
9 orientations hôtel

2 refus d'orientation par manque de place adaptée

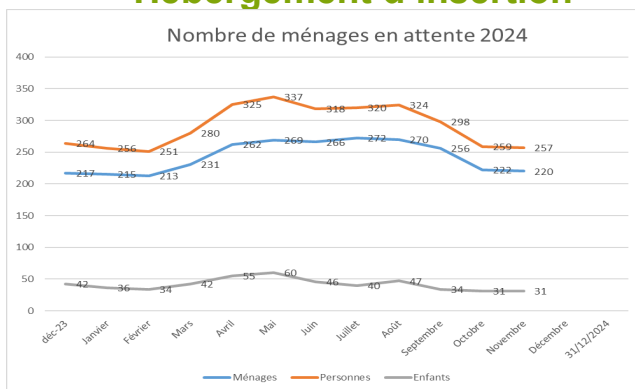
1 vers dispositifs d'hébergement d'urgence

38 autres refus : Exclusions, demande inadaptée, Statut, DDETSPP...

Publics concernés par les demandes non pourvues 2024



Hébergement d'insertion



220 ménages sont toujours en attente d'entrer dans les dispositifs AHI. Le mois dernier ce sont 6 ménages qui en sont sortis et dans le même temps nous avons eu à traiter 75 nouvelles demandes en décembre. L'équation est vite faite....

L'accompagnement social est-il devenu une tarte à la crème ?

Cela fait plusieurs années que l'accompagnement social s'est imposé comme un concept incontournable, presque omniprésent. Mais à force d'être invoqué à tout propos, ne risque-t-il pas de perdre de sa substance et de son sens ? Examinons de plus près cette notion, son évolution et ses enjeux actuels.

L'essence de l'accompagnement social

À l'origine, l'accompagnement social désigne une démarche clinique visant à soutenir les personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion ou de réinsertion. Il s'agit d'une relation d'aide individualisée, basée sur l'écoute et le respect de la singularité de chacun. [Comme le souligne l'association M.A.I.S.](#), « accompagner, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». Cette approche implique une posture professionnelle spécifique, centrée sur l'autonomisation de la personne plutôt que sur sa normalisation.

L'accompagnement social repose sur des principes fondamentaux tels que le respect de la dignité humaine, la promotion de l'autonomie et l'accès aux droits fondamentaux. Il vise à « permettre l'émergence du désir du sujet, moteur essentiel de l'existence, support de la parole et de l'échange, levier pour le développement de l'autonomie ». Cette démarche s'inscrit dans une vision émancipatrice du travail social, [comme le rappelle le Code de l'action sociale et des familles](#) : « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté ».

L'institutionnalisation et la généralisation du concept

Au fil des années, le terme « accompagnement » s'est progressivement institutionnalisé et généralisé dans le champ des politiques sociales. On le retrouve désormais accolé à de nombreux dispositifs : accompagnement personnalisé, renforcé, vers l'emploi, vers le logement, à la parentalité, etc. Cette prolifération nous montre une évolution des modes d'intervention sociale, passant d'une logique de prise en charge globale en institution à une approche plus individualisée et ponctuelle.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de transformation des politiques sociales, marqué notamment par la mise en place du RSA (et avant lui du RMI). L'accompagnement social du RSA conduit à considérer le chômage de très longue durée comme une responsabilité du demandeur d'emploi et non comme un phénomène sociétal lié à la fin du plein emploi depuis le milieu des années 1970. Le travail a aussi évolué, demandant une plus grande expertise et une disponibilité accrues. Tout cela a provoqué une extension du champ de l'intervention sociale en direction de l'accompagnement d'un public plus large, particulièrement les chômeurs de longue durée. N'oublions pas non plus les nouvelles formes d'exclusion qui existent. Exclusions liées aux statuts (sans papiers) liées à l'omniprésence du numérique (illectronisme) ou encore l'uberisation de certains emplois qui ne permettent pas de vivre décemment. Toutes ces situations justifient désormais d'être accompagnées.

Une diversité des formes d'accompagnement

Il est important de noter que l'accompagnement dit « social » ne se résume pas à une pratique uniforme. [Comme l'avait souligné Cristina De Robertis](#), l'accompagnement n'est qu'une des fonctions du travail social et ne peut remplacer le terme plus large d' « intervention sociale ».

En réalité, il existe quatre grandes formes d'accompagnement à caractère social, chacune ayant ses propres caractéristiques :

1. **L'accompagnement lié aux pratiques professionnelles** : Il s'agit de l'accompagnement enseigné dans les centres de formation pour les travailleurs sociaux, avec des spécificités selon les métiers (assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale)
2. **L'accompagnement lié à un mandat donné par une autorité** : Ce type d'accompagnement est inscrit dans la loi, comme les mesures d'accompagnement éducatif à domicile (AED) ou les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)
3. **L'accompagnement institutionnel lié à un dispositif** : Il peut être délégué à un service spécialisé, comme dans le cas du Fonds de solidarité au logement (FSL) ou de l'accompagnement vers l'emploi dans le cadre du RSA
4. **L'accompagnement structurant le dispositif** : Cette pratique s'est développée depuis la mise en œuvre du RMI puis du RSA, avec des rendez-vous négociés avec l'allocataire et rythmé par les échéances du contrat d'insertion.

Les dérives potentielles

La généralisation du terme accompagnement peut être vue comme une avancée. Mais elle n'est pas exempte de risques et de dérives potentielles.

Premièrement, l'utilisation extensive du terme « accompagnement » peut conduire à une dilution de son sens et de sa portée. À force d'être employé pour désigner des interventions très diverses, le concept perd en substance et en précision. Comme le note le sociologue Ali Boulayoune cité par l'IGAS, « la notion d'accompagnement se présente comme une notion vertueuse et consensuelle (...) acceptable sur l'ensemble de l'éventail politique ». Cette apparente consensualité peut masquer des réalités et des pratiques très différentes. « Qu'elles soient à visée sociale ou formative, l'essor des pratiques d'accompagnement a conduit à rendre confuse la spécificité de ce type d'action, qui peut finalement s'adresser à un large public dans des domaines variés. L'accompagnement semble désormais être devenu un cadre d'action incontournable, auquel on recourt de façon quasi automatique » [écrit le sociologue](#).

Deuxièmement, la multiplication des dispositifs d'accompagnement peut paradoxalement conduire à une forme de standardisation des interventions. Le risque est de voir l'accompagnement se réduire à une série de procédures et de « bonnes pratiques » normalisées, au détriment de l'approche personnalisée et créative qui devrait le caractériser. Comme le souligne l'association M.A.I.S., l'accompagnement devrait ouvrir « une possibilité de création qui est autre que le prêt à penser modélisable dans le prêt à agir modélisé ».

Enfin, l'accent mis sur l'accompagnement individuel peut parfois occulter les dimensions

collectives et structurelles des problèmes sociaux. En se focalisant sur la responsabilité et l'autonomie individuelles, on risque de négliger tous les autres facteurs. Les injustices, les discriminations et les inégalités dans de multiples domaines, les « accidents de la vie » sont eux aussi à l'origine de nombreuses situations de précarité.

Irons-nous vers un renouveau de l'accompagnement social ?

Face à ces dérives potentielles, il me paraît essentiel de réaffirmer les fondements et les spécificités de l'accompagnement de service social. Celui-ci devrait se caractériser par :

- **Une approche globale de la personne,** prenant en compte son histoire, ses ressources et ses aspirations.
- **Une relation de confiance et de réciprocité** entre l'accompagnant et l'accompagné.
- **Une temporalité adaptée** aux besoins et au rythme de chaque personne.
- **Un équilibre entre le soutien individuel et l'action sur l'environnement social.**
- **Une articulation entre l'action individuelle et celle liée à son environnement** dans une démarche collective.

L'accompagnement de service social doit rester un espace de créativité et d'innovation. Il doit être en capacité de s'adapter à la diversité des situations et des parcours. Il doit également s'inscrire dans une perspective plus large de transformation sociale, comme le rappelle la définition internationale du travail social : « Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes ».

Conclusion

L'accompagnement social, loin d'être une simple « tarte à la crème », demeure un concept riche et porteur de sens. S'il a pu être galvaudé par un usage excessif et parfois inapproprié du concept accompagnement, il n'en reste pas moins un pilier essentiel de l'intervention sociale. Le défi actuel consiste à lui redonner toute sa substance et sa portée transformatrice. Pour cela, il nous faut pouvoir réaffirmer ses valeurs fondamentales. Nous avons aussi à adapter cette pratique de service social aux réalités actuelles.

L'accompagnement de service social doit rester cet art subtil qui consiste à cheminer aux côtés des personnes, dans le respect de leur dignité et de leur pouvoir d'agir, tout en œuvrant pour une société plus juste et solidaire.

Responsable de la publication : Philippe CHOLET - GCS25

Rédaction : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

Emploi : priorité à l' "aller vers" pour les publics "en dehors des radars"



La loi du 18 décembre 2023 crée une nouvelle offre de « repérage et de remobilisation » pour les publics dits « invisibles » ou « en dehors des radars » (jeunes en rupture, étrangers primo-arrivants, personnes ayant des problématiques de santé, etc.).

L'objectif ? Raccrocher les personnes les plus éloignées de l'emploi « aux dispositifs de droit commun » (inscription à France Travail, accès à une formation qualifiante...).

Cette offre sera mise en œuvre par de nouveaux opérateurs : les « organismes chargés du repérage et de l'accompagnement spécifique des personnes les plus éloignées de l'emploi », qui devront proposer un parcours d'accompagnement spécifique.

→ Le point dans notre dernier dossier juridique : « [La loi plein emploi mise sur "l'aller vers" pour repérer les publics "invisibles" »](#) ».

L'Abri : accompagner les personnes "là où elles vivent"

Salariées de l'association L'Abri, une travailleuse sociale et une infirmière sillonnent les routes de l'est du département des Vosges pour aller vers les personnes en situation d'urgence sociale, souvent en zone très rurale. Objectif : les ramener vers le soin, mais aussi améliorer leurs conditions de vie, dans des habitats souvent insalubres.

« Vous m'aviez parlé d'un courrier de la CPAM, vous voulez bien me le montrer ? » Sacs en plastique entassés un peu partout, meubles qui encombrant le passage, fenêtre cassée, moisissures, plaques de cuisson qui fonctionnent en permanence pour chauffer le petit appartement situé sous les combles... Malgré le désordre incommensurable qui règne dans son appartement, Monsieur C., 77 ans, retrouve sans trop de difficulté l'enveloppe qu'il tend à Marine Roesch et Aurélie Berg.

La travailleuse sociale et l'infirmière exercent au sein du service mobile accès santé (SMAS). « C'est pour la vaccination contre la grippe, explique Marine Roesch. Vous voulez vous faire vacciner ? » « Je n'y tiens pas... », réplique Monsieur C.

L'état du logement

Marine Roesch, travailleuse sociale, dans l'appartement de Monsieur C. L'occasion de faire un point sur l'état du logement, qui pose de sérieux problèmes en termes d'hygiène et de salubrité. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

Ce qui préoccupe le septuagénaire, c'est surtout son argent. Actuellement sous mesure de sauvegarde de justice, il n'est pas en très bons termes avec sa mandataire. « Elle est juste bonne à prendre l'argent ! », s'emporte-t-il.

Marine et Aurélie écoutent ses doléances, proposent de téléphoner à sa mandataire, mais avant, les deux femmes souhaitent faire le point sur l'état du logement qui pose de sérieux problèmes en termes d'hygiène et de salubrité : « Vous vous rappelez, nous avons demandé des devis pour débarrasser ce qui doit l'être et nettoyer votre logement. Pour 900 €, la personne se charge de tout et nous serons là le

jour J. Vous seriez beaucoup mieux et nous pourrions faire réparer la fenêtre... » Malgré leurs arguments, Monsieur C. préfère encore « attendre un peu ».

Patience et persévérance

Vue de l'extérieur, la situation de ce monsieur pourrait sembler au point mort. Mais les deux professionnelles du SMAS portent un regard plus optimiste : « Il y a encore quelques mois, Monsieur C. refusait catégoriquement d'aller voir un médecin. Nous avons réussi à l'emmener chez un médecin généraliste, nous avons progressé », estime Marine Roesch.

« Et il y a un peu de mieux en termes de rangement de son appartement », complète Aurélie Berg. Avancer à tout petits pas, faire preuve de beaucoup de patience et de persévérance, prendre le temps pour gagner la confiance des personnes... Voilà une des caractéristiques des interventions du SMAS.

Prendre le temps

Marine Roesch avec Monsieur Y., devant la pharmacie où l'infirmière, Aurélie Berg, est allée récupérer ses médicaments. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

Après avoir quitté Monsieur C., Marine et Aurélie remontent dans la voiture. Direction Remiremont, à plus de 25 kilomètres de là. De nouveau, le binôme fait preuve d'une bonne dose de persévérance.

Difficile de se rendre au domicile de Monsieur Y. : la sonnette ne fonctionnant pas, la première difficulté est de franchir le portail, il faut sonner chez des voisins, puis gravir plusieurs étages via différents escaliers de guingois, finir dans un couloir plongé dans le noir, la lumière des communs étant défaillante, pour finir... devant une porte close.

Mais les professionnelles du SMAS ne baissent pas les bras pour autant : elles vont chez le médecin où la travailleuse sociale avait accompagné quelques jours plus tôt cet homme âgé de 65 ans, elles y récupèrent la nouvelle ordonnance. Puis, tandis que l'infirmière va à la pharmacie chercher les nouveaux médicaments, Marine Roesch jette un œil dans les rues alentour. Coup de chance : elle voit Monsieur Y.

Un accompagnement soutenu

Au domicile de Monsieur C., l'infirmière, Aurélie Berg, remplit son pilulier, puis prend sa tension. Les deux professionnelles suivent huit personnes, ce qui leur laisse le temps d'un accompagnement soutenu. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

De retour au domicile du sexagénaire, l'infirmière du SMAS remplit son pilulier, prend sa tension. Sa collègue travailleuse sociale fait le point sur sa situation : « Je reviendrai vous voir mardi : vous avez rendez-vous chez le médecin pour qu'il vous explique les résultats des examens », rappelle Marine Roesch.

Embauchée à temps plein sur le SMAS, la travailleuse sociale rend visite au moins une fois par semaine aux personnes accompagnées : « Cela peut être plus souvent, en fonction des situations », précise l'intéressée. Sa collègue infirmière est à 30 % sur le SMAS. À elles deux, elles suivent huit personnes en file active, un ratio qui leur permet de proposer un accompagnement soutenu et de « prendre le temps », comme le souligne Marine Roesch.

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

Aller vers

Le SMAS a vu le jour dans les Vosges à la fin de l'année 2022 suite à un appel à projets de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est. Le dispositif est porté par l'association L'Abri pour la partie est du département, et par Adali Habitat pour la moitié ouest.

Le service repose sur le principe de l'aller-vers. Le binôme travailleuse sociale - infirmière va à la rencontre de personnes (hommes, femmes, couples ou familles, quelle que soit leur situation administrative) en situation d'exclusion ou de grande précarité qui ont une problématique d'accès aux soins.

Le milieu rural prédominant

De gauche à droite, Manon Galmiche, directrice de l'Abri, et Rabha Ben Hadhoum, cheffe de service au sein de l'association. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

Les personnes, en rupture ou refus de soins, sont orientées vers le SMAS par différents partenaires tels que le dispositif d'appui à la coordination (DAC), les maisons de la solidarité et la vie sociale (MSVS) gérées par le conseil départemental, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les centres hospitaliers, l'association La Croisée qui gère le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud)...

« Nous pouvons aussi être sollicités par des équipes de centres d'hébergement d'urgence, qui se retrouvent parfois démunies par rapport à des problématiques de santé », complète Rabha Ben Hadhoum, cheffe de service à L'Abri. « Au démarrage, nous pensions intervenir principalement sur des agglomérations, comme celles de Saint-Dié, et finalement nous sommes sollicités davantage en milieu très rural avec des problématiques spécifiques », indique Manon Galmiche, la directrice de l'association L'Abri.

Nouer une relation de confiance

L'une des étapes clés de l'accompagnement est la prise de contact. « La première rencontre n'est pas forcément facile, il faut nouer une relation de confiance avec les personnes et cela demande du temps », affirme Marine Roesch.

Rabha Ben Hadhoum cite l'exemple d'un monsieur qui vivait dans un cabanon en pleine forêt sans eau courante ni chauffage : « Il prenait de l'eau dans la rivière à côté, se chauffait au feu de bois... Ce monsieur avait un diabète non traité et était quasiment aveugle. Les premières semaines, l'équipe ne faisait que lui apporter un thermos de café... Il a finalement accepté d'être accompagné mais cela a pris beaucoup de temps. »

Le SMAS repose en effet sur le principe de libre adhésion. Une fois le lien de confiance établi et l'évaluation de la situation effectuée, la personne signe un contrat d'engagement de deux mois renouvelables.

Des habitats souvent insalubres

Les missions du SMAS sont multiples : il y a bien entendu la partie santé avec l'accompagnement vers le soin et le traitement des pathologies, les prises de médicaments et les accompagnements physiques aux rendez-vous, la réalisation d'actes infirmiers (tels que prises de sang, de tension, pansements, soins d'hygiène...), l'appui à des hospitalisations...

Mais l'accompagnement se veut global : c'est aussi de l'accès aux droits, de l'accompagnement pour une demande d'hébergement ou de logement, ou l'amélioration des conditions de vie.

« La mission du SMAS, c'est aussi d'accompagner les personnes dans les lieux où elles vivent. Nous intervenons dans des habitats souvent insalubres. Notre rôle est de s'assurer que l'habitat ne dégrade pas l'état de santé de la personne », souligne Manon Galmiche. La directrice précise travailler avec les services de la Direction départementale des territoires (DDT) pour trouver des solutions à l'insalubrité et aux syndromes de type Diogène.

Des ruptures d'intervention

« Il est fréquent que les Saad ne veuillent plus intervenir au domicile des personnes que nous accompagnons à cause de l'état de leur logement », explique Aurélie Berg, ici chez Monsieur C. avec sa collègue Marine Roesch. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

La problématique de l'état du logement constitue un enjeu majeur. « Il est fréquent que les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) ne veuillent plus intervenir au domicile des personnes que nous accompagnons à cause de l'état de leur logement. Cela peut être aussi compliqué avec les services de soins infirmiers après plusieurs passages où la personne n'est pas chez elle », indique Aurélie Berg.

L'infirmière confie que Monsieur C. par exemple « a épuisé pas mal de services : la MSVS, le Centre local d'information et de coordination (Clic), les assistantes sociales, mais aussi les services d'aide à domicile ». L'enjeu du nettoyage de son appartement est donc essentiel pour que les services de droit commun (Saad, infirmiers libéraux) puissent (re)prendre le relais.

De nombreux partenaires

Les sorties du SMAS varient en fonction des situations : certaines personnes vivent toujours dans leurs logements mais bénéficient d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile avec des services qui acceptent de (ré)intervenir, d'autres intègrent un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) par exemple.

Pour trouver des solutions, l'équipe s'appuie sur de nombreux partenaires tels que le DAC, les centres hospitaliers, ou l'association La Croisée, qui gère le Caarud des Vosges. « Dernièrement, nous avons organisé conjointement une réunion de synthèse pour échanger sur une situation, avec l'ensemble des parties prenantes : les professionnels de l'Abri, du Caarud, la tutelle et la dame concernée... C'était vraiment constructif », estime Mélanie, éducatrice au Caarud.

Un appui précieux

Aurélie Berg prépare le pilulier de Monsieur. Y. Pour accompagner au mieux les personnes, l'Abri collabore avec des partenaires tels que le Caarud des Vosges, qui apprécie cet appui précieux sur des cas complexes. Mathieu Cugnot/Divergence pour Le Media Social

« Nos deux associations ont l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années. Nous, nous sommes axés sur la consommation et la réduction des risques. En une journée, je peux voir entre 15 à 20 personnes. Recourir au SMAS pour des situations complexes qui demandent du temps est une superbe corde à notre arc », salue l'éducatrice.

Sa collègue infirmière, Stéphanie, illustre son propos en évoquant la situation de Jérôme qui vivait

alors dans une tente : « J'ai sollicité le SMAS car Jérôme avait besoin d'un accompagnement soutenu : il y avait la problématique de ses droits, il fallait aussi l'accompagner à des rendez-vous chez le médecin addictologue, chez le chirurgien, aux séances de kiné, dans sa recherche d'appartement... Je n'intervenais sur son secteur géographique qu'une fois tous les quinze jours, ce n'était pas suffisant. »

Un service « très utile »

L'intéressé confirme : « J'ai eu une double fracture du fémur et de la hanche pour laquelle j'ai été opéré. Je vivais dans un appartement avec mon amie mais elle est partie en prison et le bail de l'appartement était à son nom. J'ai ensuite vécu dans une tente du côté de Vagney. C'était très difficile », témoigne-t-il.

« Les femmes du SMAS ont vraiment été très bien. Elles m'ont accompagné à mes rendez-vous, m'ont ramené un matelas gonflable, des couvertures... L'infirmière vérifiait comment j'allais. On a refait les papiers... Cela faisait du bien de voir du monde », poursuit cet homme âgé de 46 ans. « Oui, ce service m'a été très utile », affirme Jérôme qui vit désormais au CHRS de l'Abri.

CONTACT : e-mail : accueil@abri88.fr

